

Préfecture des Deux-Sèvres

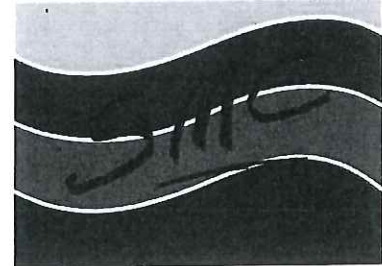
23 JAN. 2017

Syndicat Mixte à la Carte

du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine

ZI Verdeil – 79800 Sainte Eanne

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE

Commune de PAMPROUX

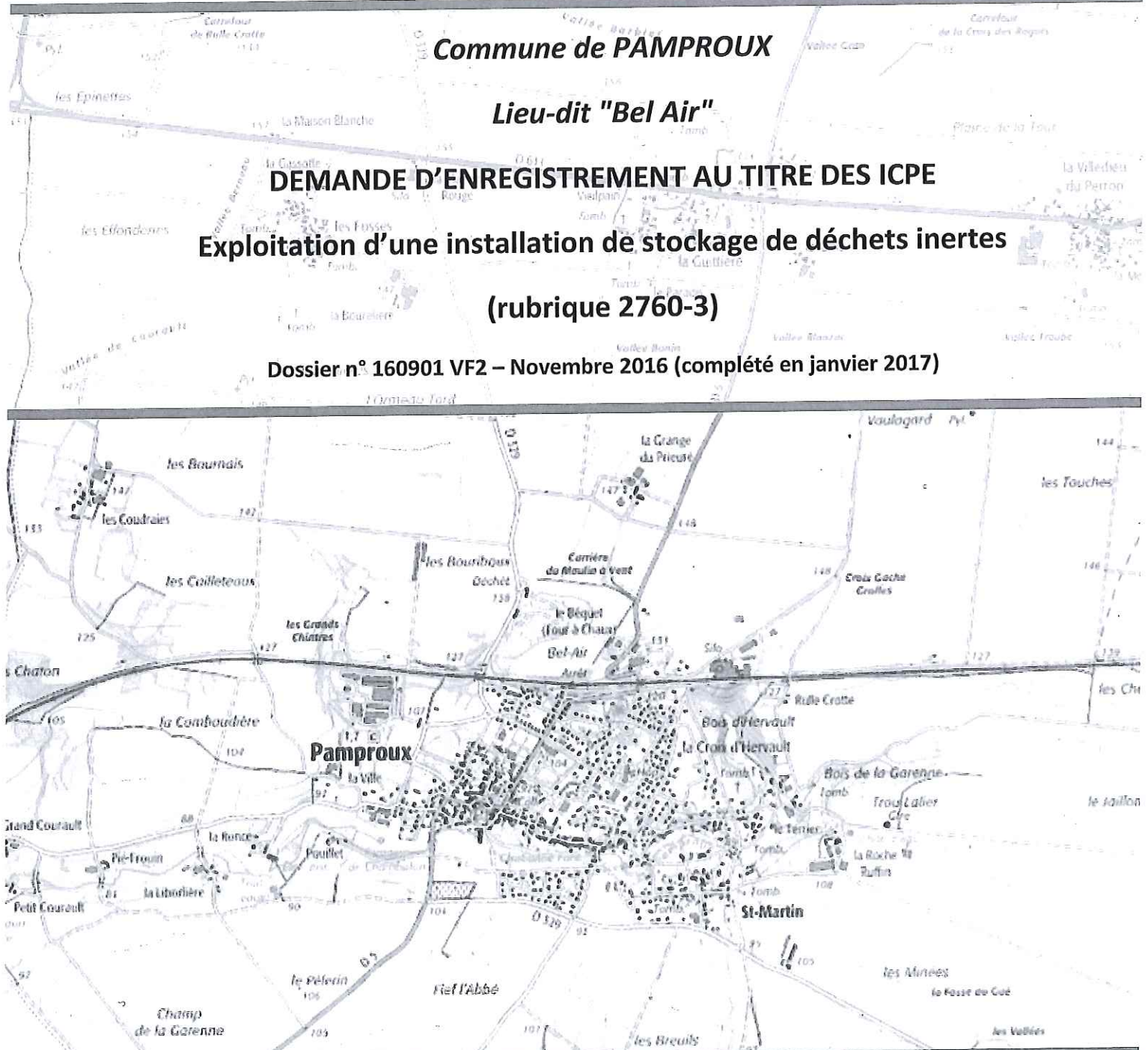
Lieu-dit "Bel Air"

DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE

Exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes

(rubrique 2760-3)

Dossier n° 160901 VF2 – Novembre 2016 (complété en janvier 2017)



IV. DOSSIER D'ENREGISTREMENT**IV.1. Dénomination du demandeur**

	SYNDICAT MIXTE À LA CARTE DU HAUT VAL DE SÈVRE ET SUD GÂTINE
Forme Juridique	Syndicat Mixte
Siège Social	Z.I. Le Verdeil RD 737 79 800 SAINTE-EANNE ☎ : 05 49 05 37 10 ☎ : 05 49 05 00 09
N° SIREN	257 902 353
Code APE	8411Z
Représenté par	Monsieur Régis BILLEROT, de nationalité française, agissant en qualité de Président

Les statuts du syndicat sont joints en annexe 1.

I. PRESENTATION – OBJET DE LA DEMANDE

Le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) :

- "Mixte", car il comporte des collectivités territoriales de différentes catégories (commune, communauté de communes),
- "A la carte", car chaque collectivité peut adhérer pour les seules compétences qui l'intéressent parmi : la gestion des déchets, le service public d'assainissement non collectif, l'entretien des rivières, les bâtiments et infrastructures, la voirie.

Le SMC assure la compétence de gestion des déchets sur 49 communes du département des Deux-Sèvres, réparties sur 3 communautés de communes :

- Haut Val de Sèvre,
- Pays Sud Gâtine,
- Parthenay Gâtine (en partie),

soit environ 48 000 habitants et un territoire de 1 052 km².

La principale compétence du SMC est la collecte et la valorisation des déchets qui représente 90 % de son activité. Ainsi, le SMC administre et exploite 9 déchetteries, dont 3 associées à des installations de stockage de déchets inertes (ISDI) pour les terres, gravats et déchets du BTP inertes et non recyclables.

L'ISDI associée à la déchetterie de Pamproux, qui occupe une ancienne carrière de calcaire, est autorisée par l'arrêté préfectoral du 09.08.2011 pour une durée de 20 ans.

Le Décret n° 2014-1501 du 12 décembre 2014 classe désormais l'exploitation de ce type d'installation sous la rubrique 2760-3 de la nomenclature des installations classées. L'ISDI de Pamproux a fait l'objet d'une déclaration d'existence au titre des droits acquis en date du 19.10.2015.

Elle comprend actuellement deux secteurs non contigus. Afin de pérenniser l'activité de stockage, le SMC souhaite aujourd'hui étendre l'installation aux parcelles ZL 306 et 307 (2,3 ha), enclavées entre les secteurs Nord et Sud du site actuel, ce qui portera l'emprise du site à 5,7 ha environ.

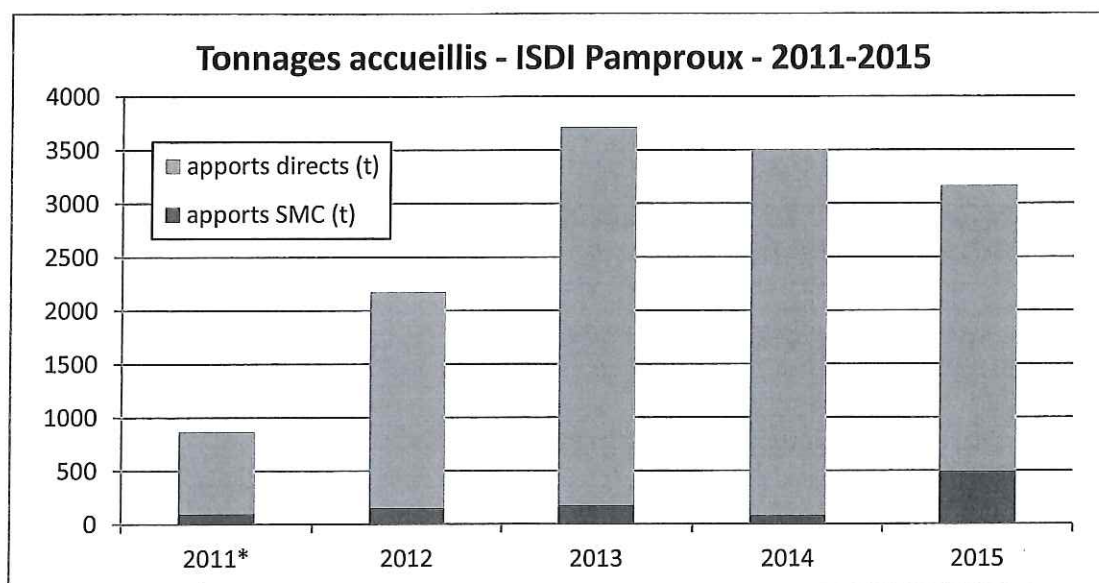
Le rythme moyen de réception de déchets envisagé est de **10 000 m³/an soit 16 000 t/an** et la demande est sollicitée pour une **durée de 20 ans**.

L'activité de stockage de matériaux inertes (terres et gravats) conduira au final au remblayage partiel de l'ancienne carrière, supprimant ainsi les impacts visuel et paysager liés à l'ancienne excavation.

Le présent dossier constitue donc :

- **une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes,**
- **établie conformément à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**
- **au titre de la rubrique 2760-3 de la nomenclature des ICPE.**

Sur l'ISDI de Pamproux, les tonnages accueillis depuis 2011 se répartissent ainsi :



*Année de mise en service de l'ISDI (08/2011)

Le tonnage total déversé depuis la mise en service de l'ISDI est de 13 440 tonnes environ, soit une moyenne de 3 143 tonnes par an entre 2012 et 2015.

La proportion de déchets inertes apportés directement soit par des particuliers soit par des professionnels représente en moyenne 92 % du tonnage total accueilli. Le reste transite par des déchetteries voisines et est apporté par les services du SMC.

IV.3.3. Rubrique de la nomenclature

Numéro de la nomenclature	Nature de l'activité	Caractéristiques	Régime applicable	Rayon d'affichage
2760-3	Installations de stockage de déchets inertes	Superficie = 5,7 ha Volume total maximum = 150 000 m ³ Volume annuel maximal = 10 000 m ³	Enregistrement	1 km

Le plan au 1/25 000 de la page 12 montre que seule la commune de Pamproux est concernée par le rayon de 1 km.

Figure 2 : Plan de localisation

